

## EGLISES

# Un pas de plus vers un enseignement religieux à l'école enfantine fribourgeoise

Tags: EERF (/tag/EERF.html) école (/tag/ecole.html) Oecuménisme (/tag/Oecumenisme.html) Enseignement religieux (/tag/Enseignement-religieux.html)



Le synode fribourgeois a accepté à l'unanimité l'introduction d'une catéchèse œcuménique à l'école enfantine, mardi 1<sup>er</sup> mars. Si l'Eglise catholique donne également son aval, cet enseignement devrait être mis en place dans toutes les classes du canton, d'ici cinq ans.

Par **Laurence Villoz**

«Nous sommes unanimes pour dire que notre tradition chrétienne doit être transmise à nos enfants», lâche la conseillère synodale Franziska Grau Salvisberg, lors du synode de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg (EERF) qui s'est déroulé à Posieux, mardi 1<sup>er</sup> mars. Si les délégués ont rapidement accepté le projet d'introduire une catéchèse œcuménique dans les classes enfantines du canton, ils ont longuement débattu sur les propositions concernant la liberté d'action des paroisses, le côté œcuménique ainsi que la forme de cet

enseignement.

Amendant, rectifiant et s'interrogeant sur des questions de traductions – l'EERF est bilingue – pendant près de trois heures, le synode (l'organe délibérant) a finalement trouvé les formulations correctes lui permettant de dire «oui» à l'unanimité. «Si l'Eglise catholique donne également son aval – jusqu'à maintenant, elle s'est montrée favorable au projet – toutes les classes enfantines du canton devraient bénéficier d'une catéchèse œcuménique dans les cinq prochaines années», explique Pierre-Philippe Blaser, le président du Conseil synodal (exécutif).

## Un projet pilote validé

Cette décision valide un projet pilote, débuté il y a deux ans et demi, dans une quinzaine d'écoles. En 2013, l'école enfantine est devenue obligatoire dans le canton de Fribourg permettant ainsi aux Eglises protestante et catholique – qui disposent d'un droit constitutionnel de prodiguer un enseignement religieux pendant la scolarité obligatoire – de proposer une catéchèse aux petits de 4 à 6 ans. Les différents acteurs du projet, paroisses et écoles, ont tiré un bilan globalement positif de cette phase d'essai et souhaitent la poursuivre.

Lors de cette rencontre, les délégués ont également élu, à l'unanimité, Anne-Elisabeth Nobs au poste de conseillère synodale, vacant depuis le début de la législature de janvier 2016. Désormais au complet, l'exécutif de l'Eglise compte sept membres et se compose du président et pasteur Pierre-Philippe Blaser, de Thérèse Chammartin, de Monique Johner, de Franziska Grau Salvisberg, d'Anne-Elisabeth Nobs, nouvellement élue ainsi que des pasteurs Andreas Hess et Martin Burkhard.